

Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2024

Rapport du Trésorier sur les comptes clos le 31/12/2023

Approuvé par le Conseil d'Administration du 10/06/2024

1

Mesdames, Messieurs, chers Membres,

Je vous présente mon rapport sur les opérations et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de l'Association Cluster Montagne.

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, tant au niveau de la présentation des comptes qu'à celui des méthodes d'évaluation par rapport à ceux de l'exercice précédent.

L'activité de l'exercice écoulé se solde par un déficit de 6719 €.

Dans leur globalité, les produits se sont élevés à 981 721 € et les charges à 988 440 €.

Les **produits** se décomposent de la manière suivante :

- Production vendue de services : 242 576 € (pour 363 800 € en 2022)
- Subventions d'exploitation : 468 673 € (pour 667 336 € en 2022)
- Cotisations adhérents : 259 290 € (pour 216 200 € en 2022)
- Transferts de charges et autres produits : 7629 € (pour 51 570 € en 2022)
- Produits financiers : 3553 € (pour 1051 € en 2022)

Les produits d'exploitation ont baissé de 25 %. Les principales variations sont :

- La baisse des services facturés (-33 %) principalement due à un exercice en année impaire, à savoir sans Mountain Planet ;
- La hausse significative des cotisations (+20 %) malgré un contexte de tensions politico-économiques ;
- La baisse des subventions d'exploitation (-30 %), due à la diminution de certaines subventions et au changement défavorable du taux d'intervention des subventions PDI (de 80 à 50%).

Les **charges** se décomposent de la manière suivante :

- Achats et charges externes : 450 867 € (pour 746 131 € en 2022)
- Impôts et taxes : 53 300 € (pour 54 706 € en 2022)
- Charges de personnel : 451 987 € (pour 503 029 € en 2022)
- Amortissements et provisions : 20 505 € (pour 3681 € en 2022)
- Autres charges : 3757 € (pour 57 € en 2022)
- Charges financières : 0 € (pour 0 € en 2022)
- Charges exceptionnelles : 20 025 € (pour 15 000 € en 2022)
- Impôts sur les bénéfices : -12 000 € (pour -15 594 € en 2022)

Les charges ont baissé en corolaire de 25 %. Les principales variations sont :

- La baisse des frais d'actions commerciales (-64 %) en année impaire hors Mountain Planet et accueil des délégations internationales ;
- La baisse des frais de publicité et communication (-8 %) ;
- L'augmentation des charges de fonctionnement et autres charges externes (augmentation globale de la plupart des postes liée au contexte inflationniste, honoraires de conseil dans le cadre de la réflexion stratégique, provisions pour créances douteuses liées à la défaillance de 2 entreprises membres) ;
- La stabilité des frais de déplacements et missions ;
- La baisse de la masse salariale (-10 %) liée au non-remplacement du poste Business Development et au recrutement en toute fin d'année sur le pôle Communication-Promotion ;
- Impôt sur les bénéfices : crédit d'impôt (12 000 €) pour mécénat dans le cadre des Chaires de recherche Territoires en Transition (GEM) et Tourisme durable (Fondation USMB).

2

Au 31 décembre 2023, **les contributions volontaires en nature (bénévolat) étaient évaluées à 69 413 €** (pour 78 525 € en 2022).

Au 31 décembre 2023, **la trésorerie de l'Association Cluster Montagne était de 400 894 €** (pour 345 290 € au 31 décembre 2022). L'écart est principalement dû à un raccourcissement des délais d'encaissement des règlements clients et à l'encaissement d'acomptes liés aux actions menées en début d'année 2024 (mission USA et accueil des délégations internationales Mountain Planet 2024).

Nous rappelons qu'il n'y a aucun endettement financier.

L'exercice se solde par un résultat déficitaire de 6719 €, que le Conseil d'Administration propose d'affecter aux fonds associatifs de l'Association Cluster Montagne.

Pour le Conseil d'Administration,
Le Trésorier



Jérôme CAVIGLIA